

03 déc 2010 -11:08

Appartient à Conseil des ministres du 3 décembre 2010

Justice

Exécution des peines et surpopulation carcérale

Exécution des peines et surpopulation carcérale

L'augmentation constante du nombre de détenus, conjuguée avec le mauvais état dans lequel se trouvent certaines infrastructures, crée un besoin urgent de capacités carcérales supplémentaires. A la demande du Conseil des ministres, le ministre de la Justice Stefaan De Clerck examinera dans quelle mesure l'application de la surveillance électronique peut accessoirement être augmentée, compte tenu des moyens disponibles. Le ministre intégrera en outre un contingent supplémentaire de 150 places dans l'établissement pénitentiaire de Tilburg.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe